



UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

À : Membres de l'URLS GÎM

Du : Comité de mises en candidatures du CA de l'URLS GÎM

Date : Le 1er mai 2024

Objets : Avis d'élection

En prévision de l'assemblée générale annuelle du **5 juin prochain** et tel que stipulé à l'article 26 des Règlements généraux de l'URLS GÎM, voici l'avis d'élection comprenant :

- le bulletin de mise en candidature aux postes d'administrateurs.trices
- une description du profil des compétences complémentaires recherchées
- une copie des Règlements généraux



Vous souhaitez vous impliquer, faire un pas de plus pour le développement du loisir, du sport, de l'activité physique et du plein air dans la région Gaspésie-Les Îles? Vous sentez que vos expériences et connaissances pourraient être mises à contribution par le conseil d'administration de l'URLS GÎM? Déposez votre candidature!



Pour l'année 2024-2025, le conseil d'administration souhaite s'adjoindre des personnes ayant des notions, expériences et compétences en comptabilité ainsi que dans les relations avec les premières nations. Noter qu'est éligible toute autre candidature qui ne correspondrait pas au profil de compétences recherchées dressé par le conseil d'administration.

Veillez noter que les Règlements généraux ont été modifiés pour se conformer avec le Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir et adoptés lors de la réunion du conseil d'administration du 24 janvier 2023 et ratifiés lors de l'AGEX du 6 juin 2023.



UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Liste des postes en élection et durée des mandats

Postes en élection

Un (1) administrateur.trices provenant du secteur loisir
Un (1) administrateur.trices provenant du secteur sport
Un (1) administrateur.trices provenant du secteur municipal
Un (1) administrateur.trice général.e
Un (1) administrateur.trice coopté.e et indépendant.e
Un (1) administrateur.trice coopté.e et indépendant.e

Durée du mandat

Deux (2) ans
Un (1) an
Deux (2) ans
Deux (2) ans
Un (1) an
Deux (2) ans

Éligibilité des administrateurs(trices)

Des critères d'éligibilité ont été définis pour les candidats.tes au poste d'administrateur.trice (article 29). Veuillez vous assurer de confirmer votre éligibilité en remplissant le bulletin de mise en candidature.

Comment soumettre une candidature

Toute personne éligible et souhaitant soumettre sa candidature à l'un des postes en élection doit remplir:

- Le bulletin de mise en candidature dûment signé
- Le formulaire de déclaration annuelle d'intérêt de l'URLS GÎM

doit fournir:

- Le résultat d'une vérification des antécédents judiciaires (vous pouvez contacter l'URLS GÎM pour un formulaire à cet effet)

Faire parvenir ces documents au plus tard le vendredi 17 mai 2024 à 15h, par courriel, à l'attention du Comité de candidatures à: josee.darveau@urlsgim.com.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale, Josée Darveau, au (418) 388-2121 poste 102 ou josee.darveau@urlsgim.com.